

cette affaire. Comme Carl Taylor qui s'est employé si activement dans mon élection, transporte aujourd'hui en voiture les sacs de la poste, et il est tout probable que le président d'élection obtiendra aussi un emploi quelconque. Je crois que le Gouvernement devrait s'occuper de cette question, vu qu'elle a été si bien exposée, et qu'il nous dise qu'il se propose de punir ces coupables et ne pas leur donner d'emplois publics.

L'honorable CHARLES FITZPATRICK (ministre de la Justice) : Je regrette beaucoup que l'honorable député de Hastings (M. Porter) n'ait pas cru devoir me prévenir qu'il avait l'intention de saisir la Chambre de cette question, chose qui se fait généralement par courtoisie, et que plusieurs députés de la gauche ne m'ont jamais refusée.

La question n'est pas de savoir ce que le Gouvernement va faire, mais ce que le Gouvernement a fait. L'honorable député de Hastings-ouest a dit que le Gouvernement devait être blâmé pour ne pas avoir agi promptement afin d'amener la punition des coupables. Qu'on me permette de raconter les faits. Je n'ai aucun doute que l'honorable député les a encore présents à la mémoire ; mais dans son désir de montrer son habileté à manipuler cette boîte à bulletins, il a oublié de les établir. Qu'il me permette d'appeler son attention sur le fait que le matin de l'élection M. Williams, le président de l'élection, lui a demandé de lui dire ce qu'il y avait au sujet de cette prétendue fraude. Je vais lui lire une lettre écrite par cet agent, portant la date du 7 novembre, lettre dans laquelle ce dernier demande à l'honorable député de lui prêter son aide dans cette affaire :

Le matin de l'élection, M. Porter a remis au chef de police une boîte de scrutin ayant à l'intérieur un compartiment mobile que l'on faisait mouvoir au moyen d'une poignée en fil métallique sur le dessus de la boîte. Il suffisait de tourner cette poignée d'un côté pour qu'un bulletin déposé dans l'ouverture pratiquée sur le couvercle tombât dans la partie principale de la boîte ; en retournant la poignée dans l'autre sens on faisait tomber le bulletin dans un petit compartiment ménagé entre ladite ouverture et le fond de la boîte.

J'allai examiner la boîte et je constatai que ce n'était pas une des boîtes que j'avais distribuées. Peu de temps après je rencontrai M. Porter sur la rue et je lui dis que l'on avait saisi cinq boîtes semblables entre les mains d'un président de bureau électoral, dont il refusa de me donner le nom.

Cela indiquerait que l'honorable député n'était pas pressé d'agir. La lettre continue :

Je lui ai dit que je croyais qu'il était de son devoir de divulguer le nom de celui de qui il avait obtenu cette boîte, afin que l'on pût prendre les procédures nécessaires, si l'on avait des preuves suffisantes, et il m'informa que tout serait fait en temps utile, mais que pour le présent il refusait de donner aucun renseignement ni de faire connaître l'endroit où la boîte

M. AVERY.

avait été saisie ou la personne en la possession de qui elle avait été trouvée.

Et aujourd'hui, cet honorable député ose blâmer le Gouvernement de ne pas agir en cette affaire.

M. PORTER : Que l'honorable ministre veuille bien me permettre un mot. Le récit de la conversation entre le président d'élection et moi-même est exact. Mais une demi-heure ou trois quarts d'heure plus tard, après m'être consulté avec mes amis et avoir songé à la question, j'ai pensé qu'il vaudrait mieux divulguer tous les faits, et j'ai rendu public dans une réunion électorale le nom de la personne qui m'avait donné le renseignement.

M. FITZPATRICK : Mais la conversation telle que rapportée ici est exacte, n'est-ce pas ?

M. PORTER : Oui.

M. FITZPATRICK : J'ai un autre document que mon honorable ami (M. Porter) devra aussi expliquer. L'honorable député dit que ces choses se sont passées le 4 novembre. Le 7 novembre, sans avoir reçu aucun avis de l'honorable député ou sans aucune tentative de sa part d'appeler l'attention du département de la Justice ou d'instituer des poursuites contre les personnes impliquées dans cette fraude infamante, le département de la Justice a envoyé à Belleville l'inspecteur Chamberlain de la police fédérale. M. Chamberlain a cherché à voir l'honorable député (M. Porter), mais celui-ci était absent. Ne me contentant pas de l'inspecteur, j'ai envoyé le commissaire de la police fédérale lui-même qui est parti le 10 novembre pour Belleville. J'ai aussi pensé qu'il était nécessaire de donner ordre à M. Shepley, C.R., de poursuivre toutes les personnes impliquées dans la fraude. Le commissaire de police et M. Shepley étaient rendus le 11 à Belleville où ils rencontrèrent l'honorable député de Hastings-ouest, et voici un rapport de M. Sherwood, commissaire de police :

Le 11 au soir j'allai à Belleville, et le lendemain j'ai rencontré M. Shepley. Tous deux nous vîmes M. Porter et M. Corby, et reçûmes d'eux quelques renseignements. Mais M. Porter nous dit que les avocats qui s'occupaient de l'affaire pour lui, M. Blackstock et DuVernet, en savaient davantage.

L'honorable député refuse encore ici de faire connaître ce qu'il savait, de sorte que l'honorable député de Hastings-ouest n'a pas beaucoup aidé aux agents du gouvernement.

M. R. L. BORDEN : Il les a renvoyés à ses avocats.

M. FITZPATRICK : Oui, mais dans une question criminelle de ce genre, lorsqu'il est de la plus haute importance d'agir avec promptitude, il n'est pas d'habitude de se contenter de renvoyer les agents de l'autorité à ses avocats dans une ville éloignée.